



COMPTE RENDU

CTL 14 AVRIL 2022

Déclaration liminaire CGT

En réponse à la déclaration liminaire, Madame Perinetti répond sur quelques points :

- Pas de soucis sur le calendrier NRP qui suit son cours
- Les CDL (conseillers décideurs locaux) prennent leurs marques
- Pas trop de retard sur les enregistrements au SPF, phénomène conjoncturel. Madame Krief rajoute qu'une rectification du fichier est effectuée en Août pour les taxes foncières qui sortiraient au nom de l'ancien propriétaire.
- Fraude au fonds de solidarité : 35 plaintes de la DDFIP et 11 cas encore à étudier
- Fraude au crédit d'impôt piratage compte des particuliers : 2 plaintes uniquement dans le 47 mais au moins 2 dossiers de plus identifiés par **le représentant de la CGT**.

POINT 1 – Exécution du budget 2021

Monsieur Couchaux présente le bilan de l'exécution 2021. Les autorisations d'engagement sont en forte hausse par rapport à 2020 à cause du renouvellement du marché de nettoyage pour 3 ans ; mais une dépense de crédits de paiement sur une année.

Des crédits ont été débloqués en vue de financer les travaux au SGC de Villeneuve sur Lot.

Certaines dépenses ont été diminuées du fait d'une gestion raisonnée (fournitures , services, locations et entretiens de matériels). En revanche les frais de déplacement sont repartis à la hausse du fait de la reprise des stages et réunions en présentiel.

Vote : CONTRE FO CONTRE CGT (budget toujours restreint et dépenses liées au NRP)

POINT 2 – Présentation du budget 2022

La dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 2022 est en forte diminution.

Les dépenses liées au télétravail vont continuer (double écran, tel mobile pro et équipements...).

Une réduction des frais de déplacement/formation sera encouragée (véhicule de service, covoiturage).

Les loyers vont diminuer du fait de la fermeture de deux trésoreries.

Une meilleure gestion des déchets est prévue par la DDFIP 47 sur tous les sites.

Les prestations de ménage supplémentaires concernant la désinfection Covid devraient continuer encore en 2022.

Les restructurations NRP seront poursuivies avec des opérations ayant un coût inférieur à 40 000 euros.

Le représentant de la CGT demande une explication sur des travaux au CFP de Tonneins pour division du bâtiment : la mairie avait l'intention d'acheter une partie des locaux...

Vote : CONTRE FO CONTRE CGT (budget toujours restreint et dépenses liées au NRP)

POINT 3 – Formation professionnelle. Bilan 2021

Madame Delalbre présente le bilan de l'année 2021. Le service a vu le départ de Madame Pipino, remplacée par Madame Maison.

Les formateurs sont intervenu sur 18 formations en 2021 principalement sur le thème de la gestion fiscale des particuliers (6) en raison notamment du Prélèvement à la Source ou des formations pour les France Services. La part des formations est de 58,90 % dans la formation continue des agents. Les préparations aux concours restent d'actualité (5).

Il est constaté dans le département comme en région, un manque de nouveaux formateurs.

Des perturbations liées à la crise sanitaire (formations en présentiel suspendues, jauges...) ont émaillé les diverses formations.

Un nouvel applicatif va remplacer l'outil de gestion FLORE afin de centraliser les différents applicatifs dédiés à la formation professionnelle.

Le nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une action de formation dans l'année est de 318 contre 256 en 2020 soit une hausse de 24 %.

Le représentant de la CGT a voulu connaître si cela était dû au nombre de e-formations souvent obligatoires ou bien demandées par l'agent : le plus souvent obligatoire mais pas toujours suivies jusqu'à son terme.

Un reproche a été émis au sujet de la formation CIMR (Crédit Impôt Mobilité Recherche) pour les services de contrôle : formation arrivée trop tard dans le calendrier.

A noter une augmentation des exclus de la formation : 19 sur la période 2019-2021 (aucun stage suivi pendant trois ans ou bien agent en fin de carrière).

Deux apprenties ont été accueillies en 2021 à la DDFIP 47 dans le cadre de préparation au BTS et leur stage se déroule bien. Néanmoins le coût de cette formation est en forte hausse.

Vote : POUR CGT POUR FO

POINT 4 – Formation professionnelle. Plan local de formation 2022

Madame Delalbre explique le plan local de formation fortement lié aux évolutions informatiques et aux nouvelles missions :

Parcours apprenant compétences numériques (PACNUM), conduite des transformations, applications EVALOC, GESTLOC, ALTO 3 (contrôle, vérification), MEDOC-WEB (Mécanisation Des Opérations Comptables remplaçant DDR3) , Recouvrement amiable, RSP (refonte des systèmes de paiement), Répondre à l'usager par messagerie, formation socle CDL (conseiller décideur local)

Vote : POUR CGT POUR FO

POINT 5 – Point d'étape sur l'installation des nouveaux services : SIP Départemental, Paierie départementale, SGC Villeneuve sur Lot

Monsieur Couchaux fait d'abord le point sur la situation des agents , ALD locaux, dans le périmètre des restructurations. Ce qui leur permet de réfléchir s'ils veulent rester sur leur mission ou bien demander un autre poste.

Le représentant de la CGT fait remarquer que c'est un bon point pour l'agent mais cela peut fragiliser le service qui accueille ces agents. En cas de départ rapide et massif en septembre de l'année 2022, tout est à refaire pour le service qui doit former d'autres agents.

Pour le SGC de Villeneuve sur Lot, Madame Chemineau lit un compte rendu de la création de la structure.

- problème avec les déménageurs n'ayant pas visité les locaux (pas de plan, problème de l'étage), organisation de l'emménagement reposant sur la cheffe de poste, classement des cartons non encore achevé

- niveau disparate des trésoreries absorbées

- période transitoire en mode dégradé (3 comptabilités Helios, les agents des trésoreries de Fumel et Monflanquin ont gardé leurs collectivités au début), fin de gestion et de clôture des comptes complexe

- beaucoup de communication à faire auprès des collectivités locales (numéros Insee à harmoniser)

- des simplifications à opérer envers les régisseurs

- peu d'accueil au CFP de Villeneuve sur Lot mais appels téléphoniques nombreux

Les agents ont ressenti une période lourde, compliquée et exigeante à tous les niveaux.

Le représentant de la CGT a remercié Madame Chemineau de son rapport et a rappelé à la direction qu'il attendait le bilan de la création du SGC d'Agen depuis 1 an...Celui-ci aurait pu servir de modèle

pour le SGC de Villeneuve sur Lot.

Pour la Paierie Départementale, Monsieur Bourgarel a expliqué comment s'était passé le transfert de 10 EHPAD.

Tout d'abord il a fait état de problèmes ressentis par les agents lors des transferts d'EHPAD opérés au 1^{er} janvier 2021. Cette situation n'avait pas été communiquée aux organisations syndicales...

Malgré cela, une cellule EHPAD était demandée. Avec l'expérience, les échanges se passent bien et l'harmonisation du travail et des procédures est facilitée.

Pour la création du SIP Départemental, Monsieur Lefevre résume l'existence des quatre premiers mois de la structure et des perturbations liées au Covid (isolement, cas contact...). Il juge que l'anticipation d'une organisation en amont était difficile notamment en terme de répartition des charges sur les sites. En revanche il considère que les diverses habilitations pouvaient être prévues. Il remarque néanmoins que les fondations du SIP sont profondes et stables (missions inchangées et agents expérimentés). **Le représentant de la CGT** souligne des charges supplémentaires importantes sur Agen : tous les courriers, le téléphone sur les actes de poursuites, quatre Banques e France au lieu d'une, documents de caisse à centraliser pour la comptabilité, encaissement de tous les chèques, le surendettement de tout le département !

Plusieurs réunions ont eu lieu, soit à la Direction, soit à Agen, pour définir les priorités de fonctionnement et des listes de poursuites à effectuer.

Une augmentation des prises en charge aux amendes de 50 % ainsi que du recouvrement est constaté par rapport à 2019 et l'EDR intervient pour le moment.

Trois pôles ont été définis :

- pôle de recouvrement forcé avec une répartition sur Agen, Marmande (et Tonneins à distance) ainsi que des dossiers confiés par lettres en fonction des charges de chaque site (62 % pour Marmande/Tonneins et 38 % pour Agen).

- pôle de gestion avec les questions d'assiette et de contrôle sur les secteurs géographiques inchangés du département. La perspective est de prendre en charge, lors de la prochaine campagne des avis, le recouvrement amiable.

- le pôle transverse d'accompagnement des usagers sur les anciens quatre SIP du département (téléphone, accueil physique avec ou sans rdv, Balfus, e-contacts).

Le représentant de la CGT a expliqué par exemple, en déclaration liminaire, le cas d'un usager de Fumel dont le nom commence par un C ayant pour habitude d'appeler Villeneuve sur Lot : il reçoit une poursuite d'Agen donc il appelle Agen mais on lui répond que l'on ne peut gérer son dossier (celui-ci étant encore à Villeneuve) et en plus qu'il va devoir être renseigné par Tonneins, logique non ?

Merci la nouvelle organisation doit il se dire...

Le représentant de la CGT (et agent du SIP à Agen) exprime quelques demandes :

- associer le téléphone et continuer la boucle de la comptabilité (19 22) avec celui du recouvrement (19 56) car les collègues et les usagers ont du mal à nous joindre.

- redonner à la comptabilité le Panini réparé ou non (appareil d'archivage et d'endossement des chèques)

- obtenir le cachet du nouveau poste « SIP Départemental »

POINT 6 – Bilan à mi-parcours du plan d'action égalité homme-femme

Selon les données nationales, la DGFIP compte 58,2 % de femmes parmi ses effectifs.

Elles sont plus fortement représentées dans les cadres C et B et restent majoritaires chez les cadres A.

Ensuite, chez les cadres supérieurs, les effectifs féminins tendent à diminuer (30 % de femmes grade AGFIP).

A la DDFIP 47, c'est différent car la part des femmes est assez équilibrée par rapport à celle des hommes sauf aux deux derniers grades réservés aux femmes (AFIP et AGFIP).

Un plan d'actions pour l'égalité professionnelle de la DGFIP a été mis en place depuis un an.

Cinq priorités dans ce plan :

- Mieux articuler vis professionnelle et vie personnelle (télétravail, page sur Ulysse, mis à disposition d'un kit animation)
- Lutter contre les stéréotypes de genre pour favoriser la mixité des métiers (journée internationale des droits des femmes 8 Mars, information et présentation des métiers de la DGFIP)
- Garantir l'égalité salariale et effective dans les parcours professionnels
- Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles (cellule ministérielle d'alerte et d'écoute, valorisation d'initiatives locales)
- Améliorer la gouvernance par un déploiement efficace de la politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (lettres de mission pour le référent national et les 8 référents locaux Diversité Égalité professionnelle).

Des perspectives d'actions en 2022 sont engagées et seront poursuivies (journée internationale le 25 Novembre contre les violences faites aux femmes, formation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles).

POINT 7 – Questions diverses

Madame Perinetti présente la note de campagne déclarative 2022 avec une ouverture exceptionnelle sans RDV les après midi des 30 et 31 Mai 2022, derniers jours de la campagne.

Le Service Animation du Réseau a accordé cette organisation du fait du pont de l'Ascension juste avant.

Le représentant de la CGT demande une précision quant à la situation du future du SIE de Villeneuve sur Lot.

En effet, en 2021, la directrice avait déploré sa disparition mais au séminaire des cadres de Novembre 2021, une possibilité de garder une antenne a été annoncée.

Madame Perinetti explique qu'une négociation a été accordée par la centrale.

Concernant la mise en place du SIE Départemental, un groupe de travail s'est déjà réuni et une réunion plénière de tous les agents est prévue dans une salle de l'ENAP afin de présenter le pré projet.

Un point d'étape sera présenté en juin 2022.

Une dernière question sur les tâches attribuées aux agents du BIL sera envoyée par courriel.

Le représentant CGT : Patrice MARTIN

Email: cgt.047@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>

Ne reste pas seul : Adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade : Echelon/Indice :

Mel : Temps partiel :

Date:..... Signature,



A renvoyer à : Case CGT DDFIP AGEN